

RAYON DE SOLEIL DE L'ENFANT ETRANGER

Arrêté préfectoral 78/2386 du 7 juillet 1978

11 rue Georges Saché
75014 PARIS
Tél. 01 48 24 65 90

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2019



SOMMAIRE

I - LES ENFANTS ADOPTÉS

- Caractéristiques des enfants arrivés
- Pays d'origine des enfants arrivés en France
- Départements d'accueil des enfants arrivés en France

II - LES ADOPTANTS

- Situation matrimoniale
- Caractéristiques socio professionnelles
- Répartition par département

III - ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

- Accueil des demandes de candidatures / entretien
- Formation à la parentalité adoptive
- Apparentement
- Entretiens de préparation des candidats au départ dans le pays d'origine de l'enfant
- Suivi post adoption
- Dossiers en cours – dossiers annulés
- Difficultés rencontrées dans la conduite des projets d'adoption

IV - LA SANTE DES ENFANTS

- Réunions d'information : sensibilisation des postulants
- Collaboration médicale entre l'opérateur et les PO
- Bilan de l'année : nombre de formations, nombre de dossiers examinés avant propositions, état de santé des enfants arrivés par pays.)

V - RELATIONS AVEC LES PAYS D'ORIGINE

- Relations avec les pays d'origine
- Déplacements à l'étranger
- Rencontres avec les correspondants locaux
- Rencontres avec les Autorités Centrales

VI - RELATIONS AVEC LES INSTANCES

- Conseils départementaux (nombre de demandes par département)
- Mission de l'adoption internationale
- Autres opérateurs dont l'AFA, FFOAA
- Autres instances : espace départemental de l'adoption

VII - ACTIVITES DE FORMATION ET D'INFORMATION

- Formation des personnels
- Information des candidats
- Information pour les suivis post adoptifs
- Bulletin de liaison

VIII - RECHERCHE DES ORIGINES

IX - BILAN DES OBJECTIFS ET STRATEGIES, ORIENTATIONS POUR L'ANNEE A VENIR :

- Pour les candidats
- Pour les personnels de l'opérateur
- Post-adoption

X - VIE DE L'OPERATEUR

- Fonctionnement des instances
- Membres actifs et adhérents (nombre)
- Composition de l'équipe si modifications
- Autorisations départementales (si modifications)
- Habilitations (si modifications)
- Accréditations au recueil d'enfants en France, à l'étranger :
 - Arrivée d'enfant
 - Propositions d'enfants
 - Adoptions en cours
 - Dossiers en attente d'attribution
 - Dossiers en cours de constitution
 - Dossiers en cours d'instruction

Projets d'aide au développement/solidarité internationale.

I- LES ENFANTS ADOPTES

CARACTERISTIQUES DES ENFANTS ADOPTÉS

Bulgarie

Tous les enfants proposés à l'adoption au cours de l'année appartiennent à la catégorie des enfants à besoins spécifiques et présentent des pathologies plus ou moins importantes. Le questionnaire médical permet à l'autorité bulgare de connaître la position des parents sur les pathologies et engage ceux-ci en cas de proposition d'apparentement. En 2019 7 enfants sont arrivés dont deux fratries de deux garçons et un enfant de moins de deux ans.

Chili

L'autorité centrale SENAME nous adresse régulièrement des propositions pour des fratries dont l'aîné est en général âgé de plus de 8/9 ans. Ces enfants ont connu des situations de maltraitance et abus sexuels. Les enfants proposés à l'adoption internationale sont grands (sept ans et plus) et souvent en fratries. Les dossiers médicaux sont très complets et les rapports psychologiques très détaillés.

Un seul dossier est actuellement en attente au Chili pour un enfants de sept ans maximum.

Chine

L'OAA ne retient que des candidatures pour des enfants dits « à besoins de santé » qui sont porteurs de spécificités médicales de plus en plus graves. Une petite fille a été apparentée dans ce cadre cette année.

Corée

3 enfants sont arrivés dans l'année, en bonne santé, et âgés d'environ deux ans. Le Holt communique avec régularité des bulletins de santé, photos et vidéos. Les enfants bénéficient d'un bon environnement dans des familles d'accueil. Un voyage de l'OAA en juin 2019 a permis de rencontrer les interlocuteurs du Holt et les nourrices des 6 enfants en cours de procédure.

La Corée annonce en début d'année le nombre d'apparentements qui seront proposés soit 2 en 2019 et 2 en 2020.

Haïti

Les apparentements se sont considérablement ralentis en Haïti et en 2019 une fillette de 11 ans est arrivée qui était en procédure depuis près de 4 ans.

Une fratrie de 5 enfants de 9 et 6 ans apparentée en septembre 2018 était encore en attente d'arrivée en France en fin d'année eu égard au drame survenu fin novembre 2019.

Aucun autre apparentement n'était en cours.

Les problèmes de santé concernent surtout la malnutrition et ses conséquences. Les maisons d'enfants ont fait l'objet d'une évaluation par l'Institut du Bien Etre Social et de Recherche (IBESR) et une démarche de fermeture des maisons qui ne répondent pas aux critères d'évaluation est engagée mais cela n'empêche pas l'IBESR d'attribuer des

enfants résidant dans des crèches dites rouges, ce qui avait justifié un refus de la part de la famille adoptante, considérant l'état dans lequel se trouvaient les enfants.

Inde

Un enfant de moins de 5 ans est arrivé avec un problème de santé. Pour les futurs adoptants d'origine indienne devraient être proposés des enfants jeunes et en bonne santé.

PAYS D'ORIGINE DES ENFANTS ARRIVES EN FRANCE

13 enfants sont arrivés en France par notre intermédiaire en 2019, dont 10 EBS.

PAYS D'ORIGINE	Nombre enfants adoptés	0-2 ans	2-5 ans	5 ans +	Fille	Garçon	Fratries	EBS
Bulgarie	7	1	1	5		7	2	7
Chili	0							
Chine	1	1			1			1
Corée	3	3			1	2		
Haïti	1			1	1			1
Inde	1		1			1		1
TOTAL	13	5	2	6	3	10	2	10

DEPARTEMENTS D'ACCUEIL DES ENFANTS ARRIVES EN FRANCE

DEPARTEMENT D'ACCUEIL	Bulgarie	Chili	Chine	Corée	Haïti	Inde	Total
24				1			1
37	1						1
38	1						1
53					1		1
59				1			1
73	2						2
74	1						1
75						1	1
78			1				1
79	2						2
85				1			1
Total	7		1	3	1	1	

II - LES ADOPTANTS

Situation matrimoniale

L'OAA respecte strictement les critères des pays et retient des couples mariés et des candidats célibataires, avec ou sans enfants. Aucun des pays dans lesquels l'OAA est accrédité n'accepte actuellement les candidatures de couples de même sexe.

Caractéristiques socio-professionnelles

1 : Cadres supérieurs, cadres moyens, enseignants, militaires gradés	: 9
2 : Professions libérales	: 1
3 : Employés, ouvriers	: 1
4 : Artisans, commerçants	: 0
5 : Agriculteurs, viticulteurs	: 0

Répartition par département

(Voir tableau ci-dessus).

III - ACTIVITES DE L'OPERATEUR

Accueil des demandes de candidatures :

L'OAA n'étudie que les demandes qui lui parviennent par voie postale, lorsqu'une candidature est reçue par internet la famille est invitée à la renouveler par voie postale si celle-ci s'inscrit dans un projet compatible avec les capacités de l'OAA. La même démarche est accomplie en cas de contact téléphonique.

Sur l'année 2019, 198 candidatures ont été reçues sous la forme « papier » et étudiées pour un projet d'adoption, en baisse de 20% par rapport à 2018.

55 ont fait l'objet d'une demande de complément d'information (par envoi d'un questionnaire).

Sur ces 55 candidatures, 19 familles (5 célibataires et 14 couples) ont été reçues en entretien par une psychologue et la responsable du pays « pressenti ».

Suite à ces entretiens, 16 protocoles de mise en relation ont été envoyés, dont quinze signés par les familles (une n'a pas donné suite).

En résumé 15 protocoles ont été signés : 6 pour la Bulgarie, 1 pour la Chine, 4 pour la Corée et 4 pour Haïti.

Concernant la catégorie socio-professionnelle des adoptants, la majorité exerce une profession dite « cadre et profession intellectuelle ».

Après la signature du protocole de mise en relation, les futurs parents constituent leur dossier avec l'aide des responsables des pays pour :

- la constitution administrative du dossier ;
- la gestion financière de l'ensemble des frais ;
- La présentation du pays d'où est originaire l'enfant.

L'OAA juge important le fait de rester en contact et incite les familles à communiquer entre elles également.

L'ensemble du programme d'accompagnement à la parentalité adoptive est proposé aux familles.

Toutes les informations pratiques seront données avant le voyage par le binôme responsable pays et psychologue.

Formation à la parentalité adoptive :

Dès la signature du protocole, avant et après l'apparement, l'OAA propose aux familles un parcours d'accompagnement à la parentalité adoptive.

Ces formations se déroulent sous forme de réunions thématiques, d'ateliers collaboratifs ou entretiens individuels lorsque le contexte s'y prête.

Les séances sont animées par les psychologues de l'OAA ou par des professionnels de l'adoption (médecins, pédopsychiatres) et peuvent être communes à différentes OAA dans le cadre d'une démarche de mutualisation de ceux-ci, notamment sous l'égide de la FFOAA à laquelle le RDSEE a adhéré en 2019.

Seuls deux pays rendent ces formations obligatoires : la Chine à hauteur de 12 heures et la Corée du Sud qui n'exige que 8 heures.

Haïti n'exige pas encore de parcours obligatoire mais l'autorité centrale souhaite connaître les formations suivies par les parents.

Les thèmes abordés recouvrent l'ensemble de la parentalité adoptive :

- Contexte actuel de l'adoption internationale
Caractéristiques de santé et santé psychique -
L'attachement : Penser les premiers moments de la rencontre avec l'enfant, la création des liens.
- L'attente pendant la procédure d'adoption (attente côté de l'enfant, comment gérer l'attente du côté des parents),
L'accueil d'une fratrie
- Scolarité après l'adoption,
- Comment parler à l'enfant de son adoption,
La période de l'adolescence
- Questions sur l'origine,

Nous proposons aux familles les différents thèmes, elles peuvent choisir en fonction de leur intérêt et de leurs disponibilités. Certaines se tournent également vers d'autres intervenants comme l'association Enfance et Familles d'adoption (EFA) et les formations proposées par l'ASE de leur département.

Le RDSEE insiste sur l'intérêt pour les familles à venir dans ces formations pour poursuivre leur réflexion et aussi aménager l'attente pour la rendre la plus productive possible.

Chaque année une conférence est organisée avec un pédopsychiatre sur un thème transversal lié à l'adoption, en 2019 le thème était « la construction identitaire chez le parent et l'enfant adopté »

Une newsletter ou un mail sont envoyés régulièrement aux familles. Les responsables par pays sont toujours à l'écoute des futurs adoptants par téléphone et par mail.

Apparementement

Dès réception de la proposition d'enfant, les parents sont invités en nos bureaux pour consulter le dossier de l'enfant, son histoire, son dossier médical et l'examen psychologique.

L'entretien se fait avec une psychologue et la personne chargée du pays d'origine de l'enfant.

Les parents ont un délai de réflexion avant de donner leur réponse écrite qui est envoyée dans le pays.

Le suivi des enfants est abordé à ce stade où est expliqué le rôle des familles contact.

Entretien de préparation des candidats au départ dans le pays d'origine de l'enfant

Une réunion de préparation collective pour toutes les familles concernées par le pays est organisée avec la personne responsable du pays et la psychologue. Les étapes du séjour dans le pays sont expliquées ainsi que les aspects psychologiques de l'adoption eu égard aux caractéristiques socio culturelles du pays.

Suivi post adoption

Les chargés de suivi portent le nom de « famille-contact » dans notre association et sont soit des professionnels de l'enfance, soit d'anciens adoptants. Avant l'arrivée de l'enfant, ils sont mis en relation avec la future famille adoptante afin de lui offrir un appui supplémentaire.

Chaque année les chargés de suivi sont invités à participer à au moins une journée de rassemblement au cours de laquelle l'OAA fait le point sur l'actualité de l'adoption internationale et répond aux demandes et suggestions des familles contact.

En 2018 et 2019 l'OAA a procédé à une « revue » de l'ensemble de ces familles-contact pour vérifier le maintien de leur motivation. En effet la diminution du nombre d'adoptions et le désir de certaines personnes de cesser cette collaboration a entraîné un besoin de recrutement de nouveaux chargés de suivi.

Les familles-contact se rendent au domicile de la famille adoptante pour un entretien et rédigent ensuite un rapport qui sera adressé à l'Autorité Centrale du pays de naissance et à l'ASE de leur département.

Les pays d'origine attachent de plus en plus d'importance à ces rapports, ils permettent de juger de la qualité d'accueil des enfants mais aussi de prendre en compte le travail d'accompagnement des OAA.

Chaque pays définit la fréquence des rapports de suivi, qui doit être scrupuleusement respectée pour la crédibilité du pays d'adoption et de l'OAA. De plus l'OAA invite les familles à donner des nouvelles des enfants pendant 5 ans et au-delà s'ils l'acceptent.

Nous sommes en relation continue avec les services d'adoption des ASE qui peuvent assister l'OAA dans des situations difficiles d'adaptation ce qui s'est produit au cours de l'année.

L'OAA est très attentif au contenu des rapports de suivis qui renseignent sur les difficultés vécues par certains enfants et familles (difficultés d'apprentissage, ou comportementales). Des contacts sont pris avec les familles adoptantes au vu du contenu de certains rapports.

Les psychologues de Rayon de Soleil de l'Enfant Etranger sont à la disposition de ces familles même plusieurs années après l'adoption.

Dossiers en cours – dossiers annulés

Au 31 décembre 2019, l'OAA gérait 1 dossier en attente d'appareusement au Chili,1 en Chine,5 en Inde,8 en Bulgarie,4 en Corée et 17 en Haïti.

3 enfants doivent arriver en janvier et février 2020 venant de Corée et 2 venant d'Haïti.

Difficultés rencontrées dans la conduite des projets d'adoption

Une procédure a été interrompue avec la Corée après la découverte d'un important retard de développement chez un enfant qui avait été apparementé avec une famille française. La famille a finalement renoncé à l'enfant après une réflexion accompagnée par des médecins et nos psychologues.

Les délais d'attente peuvent influencer sur le moral des familles et ont parfois des répercussions sur la qualité du lien qui les unit à l'OAA.

L'incertitude qui prévaut notamment avec Haïti conduit à une diminution des projets en direction de ce pays.

IV - LA SANTE DES ENFANTS

Réunions d'information : sensibilisation des postulants

Dans le cadre des actions financées par la Convention d'Objectifs et de Moyens accordée par la MAI l'OAA organise chaque année une réunion d'information sur l'accueil des enfants à besoins spécifiques ouverte à tout public accompagné ou non par le RDSEE.

Cette réunion est animée par le Docteur Jean-Jacques CHOULOT, Pédiatre qui dresse un état des lieux de la santé physique et de la santé psychique des enfants dans les pays dans lesquels l'OAA est habilitée.

Collaboration médicale entre l'opérateur et les PO

Le RDSEE fait examiner toutes les propositions qui le nécessitent par le docteur Choulot pédiatre référent de l'OAA. Celui-ci peut interroger le pays par l'intermédiaire de l'OAA et demande si besoin des examens complémentaires à faire pratiquer dans le pays.

Bilan de l'année : 10 enfants arrivés par l'intermédiaire du RDSEE en 2019 étaient considérés comme EBS.

V - RELATIONS AVEC LES PAYS D'ORIGINE

➤ Déplacements à l'étranger

-Mission en Bulgarie du 04 au 06 juin 2019

Anne Marie Boucher et Danielle Debord, responsables des adoptions en Bulgarie ont effectué ce déplacement.

Une rencontre a eu lieu avec l'autorité centrale bulgare ainsi qu'avec notre correspondante.

Le nombre d'adoptions est stationnaire par rapport à l'année 2018.

Les enfants sont placés en familles d'accueil ou regroupés dans des centres de Type familial (7 à 8 enfants).

Une remarque : les enfants en fratrie peuvent être séparés (par manque de place) mais les Services Sociaux placent les enfants séparés à proximité des frères et sœurs. Il existe 29 départements et Services Sociaux, ceux-ci font le choix d'accepter ou pas une famille d'accueil.

La liste de pathologies médicales n'est pas à l'origine une demande du Ministère de la Justice Bulgare, mais une proposition de l'Espagne dans les années 2006.

Cette liste a donc été mise en place à ce moment-là.

Ce questionnaire d'aide à l'apparentement transmis par la famille au dépôt du dossier au Ministère de la Justice Bulgare engage les familles. Si une famille refuse un enfant qui correspond à l'engagement du couple, celle-ci peut être sanctionnée par l'Autorité Centrale.

La question a été posée sur l'accès aux origines, mais celui-ci reste impossible aujourd'hui en Bulgarie, le Ministère de la Justice et les Services Sociaux n'ont pas réussi à trouver un accord mutuel, en raison d'un manque de moyens (en personnel et recherches coûteuses)

- Mission en Corée du Sud du 10 au 16 juin 2019

La Corée du Sud avait représenté en 2018 pour le RDSEE le principal pays d'adoption et le Holt Service constitue un partenaire très fiable. Ce voyage a donc été l'occasion de démontrer à nos interlocuteurs le sérieux de l'OAA dans le choix des candidatures de parents, le suivi des procédures, l'accueil des enfants et l'accompagnement à la recherche des origines.

Plusieurs réunions ont été organisées par le Holt Service pour présenter l'organisation de leurs services et les intervenants. Les enfants apparentés avec des familles accompagnées par le RDSEE ont été rencontrés à l'occasion de la visite médicale mensuelle avec le pédiatre.

La mission a pu assister à une séance de jeux d'éveil animée par une technicienne spécialisée en présence des nourrices.

Le professionnalisme des personnes rencontrées, la manière dont elles recherchaient en permanence l'intérêt supérieur de l'enfant nous a confortés dans notre volonté de prolonger ce partenariat tant que la politique de la Corée du Sud en matière d'adoption internationale le permettra.

➤ Rencontres avec les correspondants locaux

Rencontre avec notre correspondante en Bulgarie, Maître Pencheva.

Rencontre avec notre correspondant en Corée du Sud, le Holt Service

Accueil du Docteur Arcens correspondant en Haïti pour une réunion avec les familles en attente.

VI – RELATIONS AVEC LES INSTANCES

➤ Conseils départementaux

Rayon de Soleil de l'Enfant Étranger est intervenu :

- Rencontre régionale avec les ASE de la région PACA et la MAI à Marseille le 16 mai 2019
- A la demande des Conseils Départementaux afin de présenter notre association aux futurs adoptants : Déplacement de la Présidente à la Maison de l'Adoption des Bouches du Rhône les 17 avril et 23 octobre 2019 dans le cadre du calendrier de rencontres avec les OAA.
- En collaboration lors des suivis post-adoptions complexes sous forme de courriels, conversations téléphoniques et rencontres,

Mission de l'adoption internationale

Trois évènements ont eu lieu en 2019 :

La rencontre régionale en PACA le 16 mai 2019 à Marseille (journée d'échanges)

Le colloque annuel de la MAI le 16 octobre 2019

La réunion annuelle des opérateurs le 17 octobre 2019.

Autres opérateurs dont l'AFA, FFOAA

Participation au séminaire de l'AFA les 20 et 21 mai 2019

Journée de formation proposée par la FFOAA le 20 septembre 2019.

Formation proposée par la FFOAA sur l'accompagnement des familles en difficulté le 23 septembre 2019.

Journée de rencontre inter OAA organisée par la FFOAA sur le thème 'Vivre l'adolescence', le 25 novembre 2019.

Autres instances : espace départemental de l'adoption

VII – ACTIVITES DE FORMATION ET D'INFORMATION

Formation des personnels

Formation COPES du 14 février 2019 pour trois psychologues « Honte et Culpabilité – Entrave du lien avec les familles »

Séminaire AFA des 20 et 21 mai 2019

Séminaire sur l'attachement – Institut Petite Enfance 7 et 8 novembre 2019

Journée Inter OAA (FFOAA) du 25 novembre 2019

Information des candidats

Formation sur l'accueil des enfants à besoins spécifiques le 26 janvier 2019

Formation familles en attente sur la Corée du Sud le 18 mars 2019

Formation familles en attente sur la Bulgarie le 24 juin 2019

Formation familles en attente sur Haïti le 14 octobre 2019

Conférence du Dr Lévy Soussan « Adoption et aléas de la construction identitaire chez l'enfant adopté » le 12 octobre 2019

Formation sur l'attachement le 23 novembre 2019 (Pétales).

Information pour les suivis post-adoptifs

Les rapports de suivis sont adressés dans les pays selon la fréquence demandée. Cette activité est assurée par les coordonnateurs de suivis qui collectent les rapports des familles contact.

En 2019 l'OAA a transmis 97 rapports :

Bulgarie	Chili	Chine	Corée	Haïti	Inde
6	2	33	32	20	4

Bulletin de liaison

Le magazine de l'association « le Ricochet » présentant les activités de l'association est envoyé chaque année aux candidats à l'adoption ainsi qu'à tous les adhérents du RDSEE.

VIII- RECHERCHE DES ORIGINES

Analyse des demandes faites au service de Recherche des Origines

Une analyse détaillée des premiers mots écrits par les adoptés lorsqu'ils s'adressent par mail au service de recherche des Origines de RDSEE fait apparaître 3 types de demandes :

- Une aide au retour dans le pays d'origine, pour visiter celui-ci afin d'en parfaire la connaissance,
- Une demande d'accès au dossier d'adoption,
- Une demande pour « retrouver » les parents « biologiques » dans une demande d'aide à la recherche de ceux-ci.

Le 1er type de demande, aide au retour dans le pays d'origine, est souvent celui :

- d'adoptés « jeunes » (18/25 ans), d'origine coréenne essentiellement, sur un temps de vacances, avec des amis, sans demande explicite de retour vers les parents biologiques

- ou de parents d'enfants ou d'adolescents adoptés, donc encore mineurs, d'origine chinoise pour la plupart. Dans ce dernier cas, la demande d'aide au voyage se double

d'une demande d'aide au « retour » à l'orphelinat. La visite de l'orphelinat n'est en effet possible en Chine qu'après autorisation des autorités chinoises de l'adoption (CCCWA), démarches faites par notre OAA. Pour ce type de demande, nous proposons toujours aux parents adoptifs de les rencontrer avec leur enfant, avant le départ, pour amorcer une réflexion sur ce que peut avoir d'insécurisant, voire d'anxiogène pour l'enfant de tels retours « mal préparés ». Cette proposition d'entretien psychologique familial est toujours accueillie avec bienveillance par les parents après que nous leur en ayons expliqué le sens et l'objectif. Il permet de préparer un voyage qui n'est jamais anodin, ni pour les parents ni pour l'enfant (ou adolescent) et de faire un point sur les attentes, les craintes, voire les fantasmes des uns et des autres.

L'analyse de ce qui se travaille au cours de ces entretiens familiaux fait apparaître que le plus souvent la demande de retour au pays d'origine est le fait des parents adoptifs, l'enfant donnant son accord... Les parents adoptifs, la mère en particulier, devancent en quelque sorte la demande de l'enfant projetant sur celui-ci la croyance (ou la crainte) qu'il veuille connaître le pays d'où il vient. La demande de « retour » à l'orphelinat peut se comprendre comme retour aux origines de l'enfant (au « point zéro » de sa vie), les parents ayant intégré le fait qu'en Chine toute tentative de recherche des parents de naissance est illusoire.

Le 2ème type de demande est la consultation du dossier d'adoption, non doublée d'emblée d'une demande d'aide à la recherche des parents d'origine. Cette demande de la part des adoptés est majoritaire, elle témoigne d'un désir de connaître davantage leur histoire pré adoptive, derrière laquelle se profile la question centrale de l'abandon.

La consultation du dossier est souvent très angoissante, les rendez-vous souvent reportés, voire annulés sans suite.

Lors des entretiens de consultation de dossier, toujours menés par un psychologue, nous tentons d'évaluer le contexte de la demande, d'en rechercher l'élément déclencheur, d'évaluer le soutien ou non de la famille adoptive. Nous tentons de faire le point sur les attentes et les craintes dans la prise de connaissance du dossier d'adoption. Une attitude bienveillante et contenante permet le plus souvent une lecture apaisée du dossier.

La personne adoptée qui nous consulte n'est jamais laissée seule devant son dossier, chaque pièce du dossier est lue et expliquée, jamais cachée. Tous les documents originaux sont remis à l'adopté. Lors de cet entretien de consultation nous tentons dans la mesure du possible d'éclairer l'adopté sur le contexte de l'adoption dans les temps et lieu où celle-ci s'est réalisée.

Avant consultation du dossier, le plus souvent, la personne adoptée ne dispose que de peu d'éléments sur son histoire. Ceux-ci ont été rapportés par les parents adoptifs qui disposaient de peu d'éléments de réalité fiables. Le roman familial que s'est construit l'adopté est par ailleurs infiltré des fantasmes. Il importe que l'adopté après consultation de son dossier puisse se réapproprier son histoire, la transformer en récit narratif satisfaisant pour lui. Et ce malgré le fait que bien souvent les dossiers d'adoption soient relativement « vides ». Il ne s'agit pas de travestir la réalité, ni de combler les « trous » d'une histoire pré adoptive, ni même d'inventer une « belle » histoire. Il nous semble que

la lecture du dossier peut aider l'adopté à se faire une place dans son histoire pré adoptive en continuité avec son histoire familiale adoptive ancrée sur celle de ses parents adoptifs (présents dans le dossier à travers la longue histoire, souvent douloureuse de l'agrément).

Même si souvent les adoptés qui nous consultent ont en eux le secret espoir de trouver dans leur dossier une photo (répondant à la question « à qui je ressemble ») ou un nom, voire une adresse, celle de leurs parents biologiques, il convient de garder toujours à l'esprit que, comme le dit P.Lévy-Soussan, « la connaissance du nom ou de la personne de ses géniteurs ne pourra jamais réparer la blessure narcissique née du fait d'avoir été abandonné ».

A nous de faire preuve d'humanité et de soutien dans l'accueil de cette souffrance. Le 3ème type de demande est celui de la recherche des parents biologiques, que nous préférons appeler « parents de naissance ». Cette demande est parfois exprimée d'emblée, dès la prise de contact avec notre service, soit dans un 2ème temps, après consultation du dossier d'adoption, différée ou non dans le temps de cette consultation.

Cette recherche est rendue possible dans 2 pays essentiellement, Haïti et la Corée du Sud, par la mise en place d'un protocole de recherche des parents de naissance (en partenariat avec le HOLT en Corée, avec notre correspondant local en Haïti). Dans les autres pays, les recherches demeurent très aléatoires et les possibilités de retrouver les parents très minces (Roumanie, Inde, Mali), voire impossibles du fait du contexte de l'abandon, illégal comme en Chine.

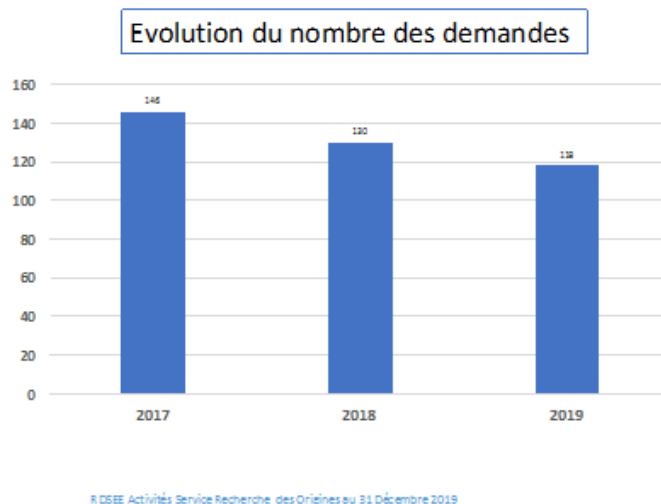
Nous remarquons que lorsque cette demande de « recherche des origines » est faite par un adopté jeune (18/25 ans) c'est souvent dans le contexte d'une relation conflictuelle avec ses parents adoptants, voire dans un contexte de rupture.

L'âge moyen auquel les adoptés adressent leur demande tourne autour de 32/35 ans. A cet âge la majorité des personnes adoptées sont « installées » dans leur vie, autour d'une relation de couple stable, dans une perspective de maternité/paternité. La question de leur histoire, de la compréhension de celle-ci leur apparaît alors centrale. « Avant de faire un bébé, je voudrais bien comprendre quel bébé j'étais et qui était ma mère », nous disait une jeune femme. Il n'est pas rare qu'alors l'adopté puisse bénéficier du soutien moral de sa famille adoptive, avec un apaisement des conflits de loyauté. Il n'est plus alors question de rechercher de « vrais » parents, mais de faire la place à 2 couples, celui des parents adoptifs en place de parents et celui des parents biologiques en place de parents de naissance, dans une histoire dans laquelle puisse se faire jour une continuité.

Les protocoles mis en place en partenariat avec les 2 pays d'origine l'ont été avec la préoccupation centrale de respecter une temporalité dans d'éventuelles retrouvailles tant peut être violente pour l'adopté comme pour les parents de naissance cette réouverture d'un passé occulté, dénié ou mis à distance. Les échanges de lettres, de photos, filtrés dans un premier temps par les intermédiaires que sont les professionnels pour « détoxifier » les émotions et pour temporiser les retrouvailles éventuelles. A tout moment peut être interrompu le processus de recherche ou de retrouvailles à la demande de l'une ou l'autre des « parties ».

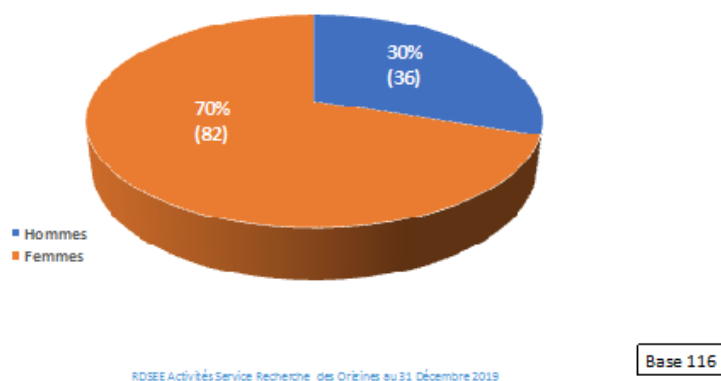
Les risques inhérents à ces recherches sont travaillés avec l'adopté car il convient de garder une attitude « tempérée ». Certains adoptés ont ainsi appris le décès de leur parent de naissance ce qui doit les conduire à faire le deuil de retrouvailles avec lui. D'autres, malgré la localisation de leur parent, ont dû faire face à un nouvel abandon du fait de l'absence volontaire de réponse à leur appel de reconnaissance.

Quelques chiffres sur l'activité du Service de Recherche des Origines :



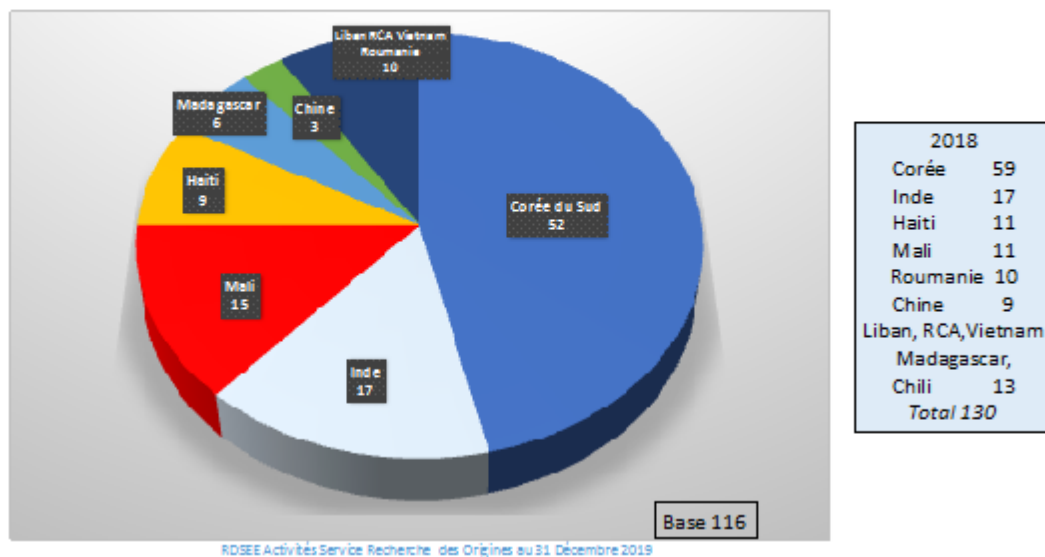
Le Service a dénombré 118 demandes durant l'année 2019, ce qui traduit une légère baisse par rapport aux années précédentes.

Répartition Hommes / Femmes



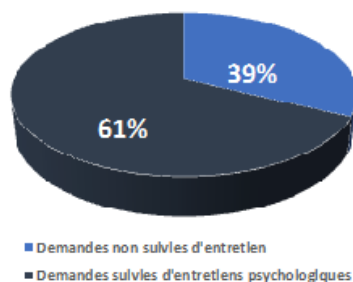
Les demandes faites par des femmes restent largement majoritaires, dans une proportion équivalente à celle constatée l'an dernier.

Pays d'Origine des Demandes



Les demandes émanant de personnes adoptées originaires de Corée du Sud restent très largement majoritaires, représentant plus de la moitié des demandes (idem en 2018). Nous constatons une légère augmentation des demandes d'adoptés originaires du Mali, ainsi qu'une baisse des demandes d'adoptés originaires de Chine, sans que ceci soit significatif.

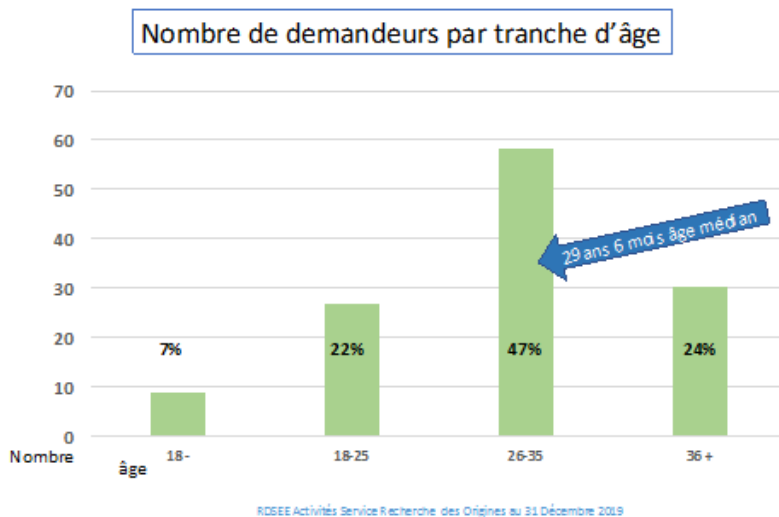
Entretiens psychologiques



RDSEE Activités Service Recherche des Origines au 31 Décembre 2019

Base 116

Nous rappelons que la consultation des dossiers d'adoption se fait toujours dans notre service dans le cadre d'un entretien psychologique qui a lieu dans nos bureaux. Ces entretiens représentent 61% des demandes, en augmentation par rapport à l'année 2018. Les demandes non suivies d'entretien correspondent à des demandes classées sans suite, les adoptés n'ayant pas donné suite à notre proposition d'entretien, ou à des demandes en cours de traitement ou en attente d'entretien.



Les demandes émanant de personnes âgées de 26 à 35 ans sont majoritaires (âge médian 29 ans 6 mois): ce sont des personnes ayant atteint une maturité tant professionnelle que conjugale/familiale. La demande est souvent conjointe à une 1^{ère} maternité/paternité.

IX – BILAN DES OBJECTIFS ET STRATEGIES, ORIENTATIONS POUR L'ANNEE A VENIR

Pour les candidats

Dans un contexte de diminution des adoptions internationales l'OAA a pu déployer sa mission d'accompagnement grâce au soutien de la Convention d'Objectifs et de Moyens de la MAI. Le nombre de pays dans lesquels l'adoption est encore possible se réduit et le nombre d'appariements également, ainsi qu'en témoigne la Corée passée de 9 appariements en 2018 à 2 en 2019 et 2 en 2020.

Les familles candidates sont clairement informées de cela et l'OAA ne gère pas de listes d'attente comme le souhaiteraient certaines familles.

Pour les personnels de l'OAA

L'adhésion à la FFOAA permet d'élargir les contacts et l'accès aux formations pour les personnels.

Post-adoption

La formation des familles contact et leur sensibilisation aux évolutions des profils des enfants se poursuivront en 2020.

L'accueil des personnes adoptées en demande de consultation de leur dossier est un sujet permanent de réflexion pour les psychologues du RDSEE, d'autant que les adoptés devenus majeurs réinterrogent l'histoire de l'adoption internationale.

X – VIE DE L'OPERATEUR

Fonctionnement des instances

Le Conseil d'administration ne s'est réuni en 2019 qu'à 3 reprises en raison des mouvements sociaux qui ont affecté les déplacements.

Un nouvel administrateur a été désigné, désigné comme Trésorier et chargé du suivi des éléments comptables et du fichier des adhérents.

Membres actifs et adhérents (nombre)

Composition de l'équipe *(si modifications) : organigramme ci-joint*

Autorisations départementales *(si modifications) : aucune modification en 2019*

Habilitations *(si modifications) : aucune modification en 2019*

Réunions

Une réunion mensuelle de l'ensemble des bénévoles permet de mettre à niveau les informations et d'évaluer l'avancement des objectifs de l'année.

Manifestations

Deux grandes manifestations ont eu lieu :

Une à Versailles au cours de laquelle s'est tenue l'assemblée générale le dimanche 30 juin

La fête annuelle des familles et amis du RDSEE à Vendrennes en Vendée.

Adhérents :

Le nombre d'adhérents a diminué de 8% en 2019, subissant ainsi la baisse constatée par une majorité d'associations.

Parrainages et aides

De manière générale l'association enregistre une diminution du nombre de parrains même si le montant global des dons a lui, progressé, pour atteindre 105 000 euros.

Les parrains peuvent choisir entre différents projets, collectifs ou individuels ces derniers ayant tendance à diminuer pour des raisons de facilités de contrôle.

La politique de l'association est tournée vers l'aide aux enfants ,aux structures qui les accueillent, à la santé et à l'éducation.

L'aide se répartit entre 10 pays liés historiquement au Rayon de Soleil de l'Enfant Etranger et concerne le soutien aux enfants les plus vulnérables.

Elle concerne les structures :

En Europe:

Un orphelinat à Barati en Roumanie géré par des religieuses.

Un orphelinat municipal à Pétrich en Bulgarie.

En Afrique

Un foyer d'accueil pour orphelins à Bangui en Centrafrique.

La scolarité de jeunes maliens à Bamako.

1 établissement scolaire à Madagascar.

En Amérique Centrale/Zone Caraïbes:

Le RDSEE s'est rapproché de l'association Haïti futur pour lancer un projet innovant d'équipement d'un centre communal en tableau numérique interactif destiné à l'enseignement de 400 élèves.

Le RDSEE poursuit son soutien à des établissements scolaires à Port au Prince ainsi qu'à un projet particulier d'une scolarité en internat pour une jeune fille et son frère aidés de longue date par l'association.

En Asie :

En Inde : soutien à 7 structures réparties sur l'ensemble du territoire de l'Inde.

Au Vietnam soutien de 4 structures d'hébergement situées au Nord, dans le Centre et dans le Sud.

Un centre pour enfants handicapés à Ilsan en Corée du Sud pour lequel nous finançons l'achat d'équipements médicaux.

Et en Chine un nouvel orphelinat a été aidé, celui de Zaoxhian dans la province du Hebei où nous avons financé la création de salles d'entraînement à l'intégration sensorielle pour des enfants handicapés. Les projets avec la Chine devront être revus dans la mesure où le gouvernement chinois ne souhaite plus d'aide directe venue de l'étranger.